



Pays de la Loire

Productions végétales

Les métiers des Grandes cultures

Responsable de culture
Conseiller en production
Chef d'exploitation
Agent en polyculture
Conducteur d'engins agricoles
Régisseur
Adjoint d'exploitation

www.laterremonavenir.com



Pourquoi pas moi ?

Des qualités en herbe

Produire des grandes cultures demandent une grande autonomie de travail, le sens de l'observation et une capacité d'adaptation aux évolutions des pratiques culturales (biologique, soutenable...), ainsi que le sens des responsabilités et une curiosité intellectuelle pour suivre les évolutions techniques. Sans oublier un penchant certain pour le travail dans un environnement naturel.

Un savoir-faire à cultiver

Les techniques de production de grandes cultures ont beaucoup évolué et font appel à du matériel de plus en plus sophistiqué (électronique, GPS, informatique embarquée...). Il faut donc un bon niveau de connaissances techniques (pratiques culturales, machinisme, électronique, informatique...) et savoir mettre à jour régulièrement ses compétences.

Les métiers

Un secteur, des métiers

Le secteur des grandes cultures est le plus mécanisé du monde agricole, car les tailles d'exploitation augmentent régulièrement. Pour simplifier et alléger le travail, la mécanisation est croissante et les métiers proposés demandent une qualification pointue touchant les techniques culturales et le machinisme agricole. Des postes d'encadrement et de responsables de culture sont ouverts pour accompagner les évolutions de ce secteur. Gros plan sur quelques métiers.

● Responsable ou chef d'exploitation : toujours sur le terrain

C'est le capitaine de son entreprise. Il gère une exploitation et ses productions sur les plans humain, matériel, territorial... Il décide de la nature de la production (espèces et variétés), des moyens à mettre en œuvre (calendrier de travail, outils, équipes...) et des modes de commercialisation. Il veille à l'entretien du matériel indispensable à la bonne conduite des travaux. Il gère le personnel et l'organisation du travail.

● Chef de culture : il veille sur les plants

Le chef de culture assure l'organisation et le suivi technique de la production. Il encadre et dirige des équipes. Il planifie les différentes missions et interventions nécessaires à la bonne conduite des cultures dont il a la responsabilité. Il supervise et contrôle les

travaux. Il participe à l'établissement du plan de production et au choix des espèces et des variétés cultivées, et seconde ainsi le chef d'exploitation.

● Conseiller en cultures : un soutien de terrain

Le conseiller en cultures ou conseiller agricole accompagne l'agriculteur dans les nombreux choix qu'il doit faire pour s'assurer de cultures réussies : il préconise les choix de variétés à planter, le matériel à utiliser, le mode de production (biologique, soutenable...) et de protection à mettre en œuvre. Il peut également organiser des réunions pour sensibiliser les agriculteurs aux questions économiques, environnementales, sociales, liées à leurs exploitations. Dans certains cas, il sert d'intermédiaire entre des établissements de commercialisation et les agriculteurs.

Formation

Quels que soient le niveau et la voie retenus, les formations sont essentiellement dispensées par des établissements spécialisés, publics ou privés (MFR, CREAP, UNREP). L'enseignement peut se faire par la voie scolaire initiale (temps plein, alternance, apprentissage) de 16 à 26 ans, par la formation professionnelle continue pour adulte ou par la formation à distance.

- **CAPA, BEPA, BPA, Bac pro, BPREA**
Ces formations permettent d'accéder à des postes d'ouvriers qualifiés dans le secteur des grandes cultures, en exploitation, en entreprise de travaux agricole (ETA) ou en coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).
- **BTSA, Licence pro**
Ces cursus forment des techniciens spécialisés dont la formation permet de seconder le chef d'exploitation sur l'ensemble des problématiques ou d'être responsable d'un secteur particulier en tant que chef de cultures.
- **Diplômes supérieurs**
Après un bac, un BTS ou un BTSA, il est possible de poursuivre des études supérieures en écoles d'ingénieur (entrée accessible sur concours) ou à l'université.



Lexique

- Bac pro** : Baccalauréat professionnel
- Bac techno** : Baccalauréat technologique
- Bac techno STAV** : Baccalauréat technologique sciences et technologie de l'agronomie et du vivant
- Bac S** : Baccalauréat général série scientifique
- BEPA** : Brevet d'études professionnelles agricoles
- BTA** : Brevet professionnel agricole
- BPREA** : Brevet professionnel responsable exploitation agricole
- BTA** : Brevet de technicien agricole
- BTS** : Brevet de technicien supérieur
- BTSA** : Brevet de technicien supérieur agricole
- CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle
- CAPA** : Certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CCTAR** : Certificat de capacité technique agricole et rurale
- CS** : Certificat de spécialisation
- DEA** : Diplôme d'études approfondies
- DEUST** : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DUT** : Diplôme universitaire technologique
- Licence pro** : Licence professionnelle

Diplômes

CAP

CAPA

BEPA

BPA

BAC

BTA

BPREA

CCTAR

BTSA

LICENCE

MASTER

INGENIEUR

DOCTEUR



Les opportunités d'emploi

Tendance
emploi



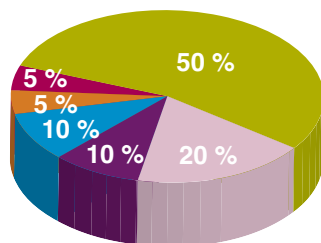
La France est le 5^e producteur mondial de céréales et l'Ouest en particulier est le plus important fournisseur de prairies et de maïs.

Si les productions sont encore majoritairement utilisées pour l'alimentation humaine et animale, les nouveaux usages se multiplient dans divers domaines tels que agrocarburants, industries papetière, chimique, pharmaceutique et cosmétique, fibres isolantes ou matériaux de construction pour le bâtiment, etc. Ces évolutions répondent à un souci de développement durable et ouvrent des perspectives d'emploi.

Les débouchés des grandes cultures

Le secteur des grandes cultures offre un nombre limité d'emplois salariés, compte tenu de la mécanisation et des évolutions techniques et technologiques des exploitations agricoles ; en revanche, les entreprises de fourniture de semences, d'engrais, de matériels, de commercialisation, nécessaires à la production des grandes cultures et leur valorisation, créent de très nombreux emplois.

Types d'employeurs
en Pays de la Loire



- Exploitations agricoles**
- Autres**
(centres de formation, industries agroalimentaires...)
- Agrofourniture**
(industries phytosanitaires, semences, engrais, entreprises d'approvisionnement...)
- Etablissements publics et parapublics**
(ministères, organismes de recherche...)
- Sociétés de commerce et distribution**
(négoce, commerce de céréales...)
- Organisations professionnelles agricoles**
(instituts de recherche, interprofessions...)

Valeurs indicatives issues de données fournies par l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire - APECITA



Le saviez-vous ?

En France

10 millions d'hectares
sont consacrés à la production
de céréales

1^{er} producteur de
céréales en Europe

Le secteur
des grandes
cultures emploie
150 000 personnes

